

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 48 (1984)
Heft: 189-190

Artikel: À propos de pensile > poêle "fourneau"
Autor: Straka, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399746>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A PROPOS DE PENSILE > POÊLE «FOURNEAU»

Au collègue et ami Raymond ARVEILLER
pour son 70^e anniversaire.

Les bases étymologiques des trois homonymes [pwál] sont parfaitement connues : *patella* « petit plat servant aux sacrifices ; plat, assiette » > *poêle* (à frire) f. « ustensile de cuisine » (fin XII^e s.) ; *pallium* « manteau grec, toge ; tout vêtement ample de dessus ; couverture de lit, couvres-pieds ; tenture d'appartement » > *poêle* m. « riche étoffe ; linceul, drap noir dont on couvre le cercueil ; dais, voile » (dep. ca. 980) ; *pē(n)sile* « pendant, suspendu » dans *balneae pensiles* « bains construits sur des voûtes et chauffés par dessous » (I^{er} s.) > *poêle* (ou *poële*) m. « chambre chauffée » (dep. 1351, *Bull. du Glossaire des Patois de la Suisse romande* 2, 21), puis « fourneau de faïence ou de fonte servant au chauffage » (1545) (1). De même, l'évolution phonétique des deux premiers mots ne pose pas de graves problèmes : *patella* > *paele* (amuïssement de -t- devenu -d-) >

(1) La collision homonymique apparaît déjà chez R. Estienne en 1549 entre [*poale*] « fourneau » et [*poale*] à frire ; chez Lanoue (1596) sous forme de *poisle* ; cf. Thurot I, 356 et 503. A l'époque moderne, l'homophonie des trois mots est reconnue par Michaëlis-Passy, *Dict. phon. de la langue franç.*, 2^e éd. 1914, réimpr. 1924 (mais hésitation, dans les trois cas, entre *á* postérieur long et *à* antérieur demi-long), par Barbeau-Rodhe 1930 (uniquement *á* long) et par Warnant qui admet *á* long et *à* bref dans les trois mots. Martinet et Walter (1973) notent, pour chacun de ces mots, trois prononciations : avec *à* antérieur (prononciation la plus fréquente), avec *á* postérieur, et même la vieille prononciation surannée (ou artificielle) [*wè*] (dans les trois mots, [*wè*] n'apparaît que chez un seul sujet *a* qui présente aussi ailleurs de curieuses prononciations : *ò* ouvert dans *autel* et *hôtel*, *s* géminé dans *séssé* « cesser », *libàssyo* « libation », *sugjèssyo* « suggestion », ou encore *efè* « chevet », etc. ; [*wè*] seulement aux sens de « fourneau » et d'« ustensile de cuisine » chez le sujet *g*, au sens de « fourneau » aussi chez *l* — mais ne continuons pas à chercher d'autres données extravagantes de cet ouvrage !). Lerond (1980) donne, comme partout, [A], ce qui désigne une voyelle intermédiaire entre *à* et *á* ; le GLLF (1976) admet, dans les trois mots, uniquement un *à* antérieur. — Pour les bases étymologiques et les sens, v. surtout

poêle (*a* > *o* sous l'effet de la consonne labiale qui précède) > [pwele] > [pwal] (comme *oi* > *we* > *wa*)⁽²⁾; *palliu* > *palie* (traitement savant) > *paile* (métathèse, cf. *apostolie* > *apostoile*) > *poile* (influence de la consonne labiale qui précède), puis évolution identique à celle de *oi*⁽³⁾, ou bien *paile* > **pele* > [pwele] (écrit *poile*, *poêle*) sous l'influence labialisante de *p* sur le début de *è* issu de *ai*⁽⁴⁾. En revanche, l'histoire phonétique du troisième *poêle*, « fourneau », n'est pas aussi évidente ; il en existe trois, voire quatre interprétations fort différentes.

Pour Schwan et Behrens, ainsi que pour leur traducteur Oscar Bloch⁽⁵⁾, l'évolution *pēsīle* > *peisle* (*poile*) restait encore insuffisamment expliquée, et cet avis semble avoir été motivé par la discussion sans issue entre Adolf Horning et Gaston Paris qui avaient soutenu chacun une autre interprétation dans les années 1890 à 1899. Je reviendrai plus tard sur l'interprétation de Horning. Pour Gaston Paris, la forme primitive en anc. français « a dû être *peisle* » et celle-ci remonterait à *pesele* (*Romania* 20, 1891, 325-6, et 28, 1899, 634-5). E. et J. Bourciez⁽⁶⁾, M. K. Pope⁽⁷⁾ et H. Riefelder⁽⁸⁾ ont adopté ce point de vue puisqu'ils traitent de la voyelle accentuée de ce mot dans les paragra-

FEW 7, 506 b-507 b ; 8, 1 b-6 a ; 8, 201, mais aussi Gaffiot pour le latin et, pour le français, DDM, *Nouv. dict. étymol.*, Gdf 5, 684 c, GdfC 10, 307 a, TL 7, 2139, ainsi que Gay, *Gloss. archéol. du moyen âge et de la Ren.*, II, 1928, 188-9 « grande marmite » et 245 a « ustensile de chauffage », et GLLF 5, 4383.

- (2) Cf. Bourciez, *Phon. fr.* (éd. 1967), § 88, V ; Riefelder, *Altfranz. Grammatik* (2^e éd. 1963), § 307, p. 121 ; Fouché, *Phon. hist. du fr.* (1958), p. 377 (suppose un stade intermédiaire **pelle* entre *paela* et *poele*). Inutile de consulter le *Dict. de l'anc. fr.* de Greimas qui ne relève que *paile*, *palie*, de *pallium*, et *paele* f. au sens d'« ustensile de cuisine », du lat. *patella*, mais aux sens de « mesure pour les liquides » et de « vase servant à l'évaporation de l'eau dans les salines », il considère ce mot comme étant d'origine obscure (en fait, il s'agit du même mot, cf. FEW 8, 2 a ; Möhren dans *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, ouvr. collectif publié par K. Baldinger, 1974, p. 165).
- (3) W. Meyer-Lübke, *Hist. Gr. der franz. Spr.* I, 4^e éd. 1933, § 99, p. 88, et § 125, p. 106 ; Bourciez, § 38, IV.
- (4) M. K. Pope, *From Latin to Modern French . . .*, 1934, rééd. 1952, §§ 640, 645, 487 ; Riefelder, *ouvr. c. I*, § 48, p. 22 ; § 307, p. 116 ; § 297, p. 116 ; Fouché, *ouvr. c.*, pp. 377 et 753.
- (5) Schwan-Behrens, trad. fr. par O. Bloch, *Grammaire de l'ancien français*, 4^e éd., 1932, § 39 rem., p. 42.
- (6) *Ouvr. cité*, § 54 rem. I, p. 73.
- (7) *Ouvr. cité*, §§ 520, 525, 564, 720.
- (8) *Ouvr. cité*, I, §§ 45, 48, p. 22.

phes consacrés à la diphtongaison de $e[$ fermé en syllabe libre > *ei, oi*, et Elise Richter a classé cette diphtongaison, dans sa *Chronologische Phonetik des Französischen* (1934) (avec, parmi d'autres exemples, précisément celui de $p \bar{e}(n) s \bar{i} l e > *peisele$, V^e-VI^e s., § 146, p. 206), bien avant la syncope de la voyelle posttonique (« letzte Wortkürzungen », VIII^e s., **peisele > peisle*, § 173, p. 253). Fouché (*ouvr. c.*, 1958, p. 471) écrit à ce sujet : « la tendance à la syncope [...] existait encore après la diphtongaison de \bar{e} accentué en syllabe ouverte, puisque *a n t i p h o n a*, $p \bar{e}(n) s \bar{i} l e$ et *fl \bar{e} b i l e* ont abouti à *anteine - antoine*, *peisle - poisle* (aujourd'hui *poêle* « fourneau ») et *fleible*, après les étapes *anteivene*, **peisele* et **fleibele*. Cf. encore *V \bar{e} n u l a s > Voinsles* dans la Seine-et-Marne ». Wartburg s'est à son tour laissé influencer par l'existence de formes telles que l'a. lyon. *peylo* et affirme que « diese und viele der folgenden formen zeigen, dass kein grund vorliegt, mit ZFSL 61, 103 [= E. Gamillscheg, compte rendu de l'ouvrage cité de Richter, v. ci-dessous] an der diphthongierung des \bar{e} im französischen zu zweifeln »⁽⁹⁾. C'est cette interprétation de l'évolution phonétique de $p \bar{e}(n) s \bar{i} l e > poêle$ qui semble être un véritable dogme dans l'enseignement de la grammaire historique du français en France, cf. A. Lanly, *Fiches de Philologie française*, Bordas, Paris, 1971, pp. 260-263, où les trois homonymes sont expliqués en détail et où, à propos de **p \bar{e} s \bar{i} l e*, on lit : « le *i* post-tonique s'est amui fort tard, c'est-à-dire après la diphtongaison de \bar{e} long que l'on situe au VII^e siècle : le vieux français est en effet *peisle* » (p. 261).

Or, cette interprétation est en contradiction avec ce qu'on lit, à propos des proparoxytons, dans deux ouvrages non négligeables : « Dans les proparoxytons, la transformation d' e, o, a toniques libres n'avait pas encore eu lieu, lorsque les syllabes toniques, primitivement ouvertes, devinrent fermées par la chute de la voyelle de la pénultième » (Schwan-Behrens)⁽¹⁰⁾. Et Meyer-Lübke, qui a le premier examiné de près la chronologie relative des changements en tenant compte de leurs interdépendances dans les mots, a bien constaté qu'en face de la diphtongaison $\bar{e} > ei$, $o > ou$ dans les paroxytons et de celle des $e > ie$ et $o > uo$ aussi dans une partie des proparoxytons, « dagegen unterbleibt der Diphthong [*ei, ou*] in Proparoxytonis »⁽¹¹⁾. Moi-même je crois avoir démontré qu'« à l'époque où ces voyelles [*é* et *ó*] se diphtongaient, il n'y

(9) FEW 8, 202 b, n. 1 (fasc. 54, paru en 1956).

(10) Schwan-Behrens, trad. O. Bloch, *ouvr. c.*, § 35 Rem., p. 39.

(11) Meyer-Lübke, *Hist. Gr. der franz. Spr.* I, § 59, p. 62.

avait plus de proparoxytons ; les syllabes accentuées étaient toutes entravées et les voyelles qu'elles contenaient étaient toutes brèves par suite de la syncope des voyelles posttoniques » (12). Devant *l* (et *r*), cette syncope a même eu lieu assez tôt, dès avant la 1^{re} diphtongaison $e > ie$, $o > uo$ (RLR, *l.c.*, pp. 252-253).

Les proparoxytons qui auraient connu la diphtongaison des \bar{e} (et o), seraient, d'après Elise Richter, outre $p \bar{e}(n) s \bar{i} l e > *peisele > peisle$, les suivants : $a n t \bar{i} p h o n a > *anteivona > anteine, antoine, fl \bar{e} b i l e > *fleibile > fleible > foible, I s a r a > Esera > Eisere > Oise$ (mais aucun exemple de $o > \acute{o}u$) (13). Fouché a repris (p. 471) les trois premiers exemples de Richter, *peisle*, *anteine* et *fleible* (v. déjà ci-dessus), en y ajoutant, à la place du toponyme *Oise*, un autre toponyme $V \bar{e} n u l a s > Voinsles$ (14). Les exemples de Richter ont tous été réfutés de façon convaincante par Ernst Gamillscheg dans son compte rendu de la *Chronologische Phonetik* (15) : « *antoine* kennt Godefroy nur einmal (aus Ducange) vom Jahre 1382 (16), es ist also ein wirkliches afrz. *anteivene* neben *antievne, antienne* unwahrscheinlich (17). Was den Namen *Oise* betrifft, so nimmt allerdings auch Meyer-Lübke, *Betonung*

-
- (12) G. Straka, « Observations sur la chronologie et les dates de quelques modifications phonétiques en roman et en français pré-littéraire », *RLR* 71, 1953, 277. Dans cette étude je n'ai cependant pas tenu compte de $p \bar{e} n s \bar{i} l e > poêle$.
- (13) Elise Richter, *Chronologische Phonetik des Französischen*, 1934, § 146, p. 206, et § 173, p. 253.
- (14) En effet, d'après Dauzat et Rostaing, *Dict. étym. des noms de lieux en France*, 1963, *Voinsles* (S.-et-M.) viendrait probablement du lat. $v \bar{e} n u l a$ « petit filet d'eau », 1218 *villa Venule*.
- (15) *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 61, 1937, 89-106. Repris dans *Ausgewählte Aufsätze von Ernst Gamillscheg*, Festschrift zu seinem 50. Geburtstag, Supplementheft XV der ZFSL, 1937, 25-42 ; le passage cité ci-dessus figure pp. 39-40.
- (16) Attestation reprise par FEW 24, 657 b. Toutefois, il faut ajouter maintenant un second exemple, également du XIV^e siècle, relevé par TL 1, 404, dans Jub. NRec. 1, 183 (à côté de la forme *antiennes* ib. 2, 201), repris aussi par le FEW *l.c.* Parmi les autres formes citées par Fouché, p. 199, celle d'*anteine* ne semble pas attestée (cf. Gdf 1, 301 a, GdfC 8, 132 a-b, et TL 1, 404), et *antefle* est à lire *antefie* (Gdf 1, 301 a) ou *anteffle* (TL, *l.c.*, ligne 12).
- (17) *Antoine* est au XIV^e siècle sûrement une graphie pour *antene* (attesté depuis le XIII^e s., FEW *l.c.*), car dès le début du XIV^e, *oi* avait, à côté de la valeur de [we], voire [wa], aussi celle de [è], cf. Michaëlsson, « Quelques variantes notées dans la prononciation parisienne au temps de Philippe le Bel », *Atti di VIII Congresso intern. di Studi romanzi (1956)*, vol. II, Firenze, 1959, pp. 290-292.

im Gallischen 51, an, dass er auf älteres *Isara* zurückgeht, wie mundartliches *passé* auf *passere*. Aber schon Gröber hat (nach M.-L.) darauf hingewiesen, dass *Isara* der Name der Oise nur bis zu ihrer Vereinigung mit dem heute Serre genannten Fluss war. Tatsächlich stehen zwei Formenreihen seit alter Zeit nebeneinander, wie ich dem *Dict. Top. Départ. Aisne* entnehme : 1. *I s a r a*, 600 *Isera*, 673 *Isra*, 742 *Esera*. Die Form des 8. Jhdts war also *Ezra*. 2. *E s i a*, so bei Vibius Sequester, der zwischen 400 und 600 ein Werk schrieb : *De fluminibus* etc., ed. Oberlin, Strassburg, 1778 ; 880 *Hisa*, 886 *Oysia*, ebenso 1133 ; *Osia* 1184, *Oesia* 1300 usf. Die heutige Form gehört natürlich zur 2. Gruppe und enthält -oi- nicht aus -ē- in freier Stellung, sondern wie *foire* < *fēria*. Statt *fleibile* kann ebensogut *flei-vle* angesetzt werden⁽¹⁸⁾, und da *trēdecim*, *sēdecim*, die doch sicherlich sehr spät synkopiert wurden, keinen -ei- Diphthong zeigen⁽¹⁹⁾, ist mir die Annahme einer Diphthongierung des -ē- in echten Proparoxytonis unwahrscheinlich ». Je revien-drai à ce que Gamillscheg a écrit à propos de *pē(n)sīle* > *poële*. Dans *Vēnulas* > *Voinsles*, il a pu y avoir aussi une labialisation *e* > *o* après *v* et, de surcroît, une influence analogique de *veine* au stade de **Venles*, à l'époque où l'on était encore conscient du rapport entre *vena-veine* et le diminutif *Venulas-*Venles*.

Pour le moment, revenons aux formes *peylo*, etc., dont le -ey- (ou -ei- : a.lim. *peile* XII^e s., *Rom.* 36, 476, FEW 8, 201 a) a fait supposer à Wartburg qu'il y eût, dans ce mot, une diphtongaison de *e* accentué en syllabe libre. Or, toutes les formes qu'on a relevées avec -ey- (-ei-) sont des formes francoprovençales : a.lyon. *peylo* adj. « non foulé » (à propos d'une mesure) XIV^e s., a.dauph. *peylo* « chambre chauffable » 1335 (*Rom.* 33, 226 n. 3), dauph. *peile* « passage couvert sur une rue entre deux maisons en face, balcon, tribune d'église », a.sav. *peille* « salle de réunions chauffée soit par des fourneaux, soit par la plaque de la cheminée et la cuisine contiguë », *pélo* (Gam.² 712 b), *poyle* 1498 (Gay 245 a), Suisse *poille* « chambre chauffée par un poêle » 1351 (v. ci-dessus), Neuchâtel 1378 (GdfC 10, 307 a), a.frib. *peylo* « id. » XIV^e s. On sait qu'en francoprovençal, *s* antéconsonantique s'est vocalisé en *i* (*y*)⁽²⁰⁾ et

(18) « Dans *flēb(i)le* (afr. *floible*, *foible*, *faible*), le groupe *bl* n'a pas fait entrave » (Bourciez, *ouvr. c.*, § 55, rem. III, p. 75). V. aussi Meyer-Lübke, *Hist. Gr. der franz. Spr.* I, § 59, p. 63. La forme *feible* ne semble d'ailleurs pas attestée.

(19) « L'orthographe par *ei* dans *treize*, *seize* pour afr. *treze*, *seze* est arbitraire » (Bourciez, *ouvr. c.*, § 55, rem. III, p. 75).

(20) Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, trad. E. Rabiet, I, 1890,

que le même traitement se rencontre, surtout devant *n*, *m*, *l*, *r*, dans certains domaines d'oc⁽²¹⁾, ainsi qu'en oïl, par ex. dans la Meuse⁽²²⁾.

En ancien français, le mot apparaît — à une exception près (1323, Gay) — un peu plus tard que dans l'aire francoprovençale et, comme Gamillscheg l'avait déjà constaté (ZFSL et *Ausgewählte Aufsätze*, p. 39), la forme *peisle* n'est même pas attestée (*pesle* non plus)⁽²³⁾ ; on ne la trouve ni dans Gdf 5, 684 c, et GdfC 10, 307 a, ni dans TL 7, 2139, ni dans le *Glossaire* de Gay 245 a. Toutes les formes relevées présentent *oi* ou *oe* : *poisle* (GdfC 10, 207 a), *poile* (1455, Lac. 8, 356 a), *poesle* (1514, FEW 8, 201 a ; 1539, Gay 245 a), *poele* (1577, Gdf l.c.), *poesles* (1690, Furetière), ou encore *ae*, *aye* (*paelle* 1297, Maine-et-Loire ; *payelle*, de 1431 à 1549, Tournai, Gdf 5, 684 c), toujours au sens de « chambre chauffée » ou « ustensile de chauffage ». Toutefois, la 1^{re} attestation, de 1323, est *pailles* (glose de *s t u p a s* au sens d'« étuve », relevée dans les *Définitives du chapitre général de Cluny*, v. Gay), et cette graphie représente vraisemblablement [pèlə], plutôt qu'un contrépel de *peiles* ; dans *de... pislis* (ca. 795, Cap. de Villis, cf. citation dans Niermeyer 784 b, s.v. *pensilis* ; Gam.² 712 b) *i* semble représenter un *é* fermé.

Il est donc possible — et c'est une seconde interprétation, bien plus vraisemblable que la première — que le mot, « de même que l'objet qu'il désigne, soit originaire de la France de l'Est »⁽²⁴⁾, comme Meyer-

§ 170, p. 166 ; A. Devaux, *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge*, 1892, p. 311 ; E. Veÿ, *Le dialecte de Saint-Etienne au XVII^e siècle*, 1911, pp. 29 et 109 ; A. Duraffour, *Dialectes francoprovençaux d'après le parler de Vaux-en-Bugeay (Ain)*, 1932, pp. 246-249 ; P. Gardette, *Géographie phonétique du Forez*, 1941, 139-141 (aussi et surtout en Basse-Auvergne) ; V. Ratel, *Le patois de Saint-Martin-la-Porte (Maurienne)*, 1956, pp. 39 et 44 ; etc.

(21) Par ex. a.lim. *peile* XII^e s. cité ci-dessus, *pesle* ca. 1200 (*Romania* 36, 476, FEW 8, 201 a). V. surtout J. Anglade, *Grammaire de l'ancien provençal*, 1921, p. 159 ; J. Ronjat, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes* II, 1932, pp. 194 et, surtout, 242 (avec exemples niç. et alp. *peïle* « pièce chauffée », « poêle » ; de même *p e s s u l u* > lim. *peïle* « pêne », Caveirac, Barjac, Florac *peïle* « serrure ») ; v. aussi Dauzat, « Géographie phonétique de la Basse-Auvergne », *RLiR* 14, 1938, p. 178.

(22) Meyer-Lübke, *Gr. des Langues romanes* I, § 170, p. 166 ; ALF 224, p. 174 (*l péil*).

(23) Ni *feible*, v. déjà ci-dessus.

(24) Plutôt du Sud-Est. Mais peut-être aussi de la Lorraine ; sur la forme lorr. *pale* qui suppose une syllabe entravée (c'est-à-dire *pesle*), v. A. Horning, « Wandel von *s* vor Konsonant zu *y* in Frankreich », *ZrP* 23, 1899, 414-415.

Lübke l'a suggéré déjà dans sa *Grammaire des langues romanes* dès 1890 (trad. Rabiet, I, § 111, p. 121) ; v. aussi sa *Hist. Gr. der Franz. Spr.* I, § 99, p. 88, et J. Jud, *ZrP* 38, 1917, 61. Le mot aurait pu être introduit dans la langue nationale soit encore sous la forme *pe(s)le*, soit sous celle de *peile* avec *e + yod* issu de *s*. Dans les deux cas, le début de *e* ou le premier segment de *ei* aurait subi une influence labialisante, tout à fait concevable, du *p* initial.

Enfin, voici une troisième interprétation, suggérée par Adolf Horning⁽²⁵⁾, reprise ensuite par Meyer-Lübke⁽²⁶⁾ et défendue surtout par Ernst Gamillscheg⁽²⁷⁾ : *p ē (n) s ĩ l e* > **pesle* > *poe(s)le* par labialisation du segment initial de *e* après *p* ; « der literarischen Form liegt ein älteres **pesle*, **pēle* zugrunde, das wegen des dem *-e-* vorhergehenden Labials zu *puele* wurde » (*Gam.*² 712 b). Il s'agit donc d'un son de passage (« Übergangslaut » *Gam.*, *Ausgew. Aufsätze* 39) assez tardif, qui s'est aussi développé ailleurs entre labiale et un *e* long, voire un *a* long, en syllabe accentuée (voyelle issue de diphtongues de coalescence et de voyelles diphtonguées)⁽²⁸⁾. En somme, évolution semblable — et cela se comprend, les conditions étant les mêmes — à celles de *p all i u m* > *paile* > *poile* > *poele* et de *p a t e l l a* > *paele* > *poele*, commentées au début du présent article⁽²⁹⁾. Cette troisième hypothèse, malgré les

(25) *ZrP* 14, 1890, 382-383, n. 2 ; *ib.* 23, 1899, 414-415.

(26) *Hist. Gr. der franz. Spr.* I, § 99, p. 88.

(27) *ZFSL*, *l.c.*, et *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, 2^e éd., 1969, 712 b.

(28) V. Meyer-Lübke, *Gr. des langues romanes* I, § 270. Dans **pesle* > *pēle*, *e* était long à la suite de l'effacement de l'*s*.

(29) Comme aussi dans *fle b i l e* > **feble* > [*fweble*], noté *foible - faible*. — BlWtbg, 5^e éd., explique — et c'est une quatrième interprétation — aussi bien *p a t e l l a* > *paele* > XV^e s. *pail(l)e*, d'où *poi(s)le*, que *p all i u* > *palie* (StAl) > *paile*, d'où *poêle* XVI^e s., par une confusion « au moment où *oi* a hésité dans la région parisienne entre les deux prononciations *oè* (écrit *oi*) et *è* (écrit *ai*) », mais laisse sans explication notre *poêle* m., de *p ē (n) s ĩ l e*. Fouché, p. 753, admet bien, pour sa part, l'influence de la labiale dans *p all i u* > *paile* > *poêle*, et dans *p a t e l l a* > *paele* > **pelle* > *poêle*, comme dans *abai* > *aboi*, *armaire* > *armoie*, *Ambaise* > *Amboise*, etc. (v. aussi pp. 376-378), mais ne mentionne pas dans ce contexte *p ē (n) s ĩ l e* > **pesle* > *poesle*. Par ailleurs, notons que son explication du phénomène par « la dislocation de *p, b, m, f* en *pw, bw, mw, fw* » est difficile à admettre ; pour l'explication de la naissance d'un son de passage *u* ou *w* entre labiale et voyelle, v. déjà Rousselot, *Principes*, t. II, 1901-1908, 2^e éd. 1925, p. 937, et pour ce qui est des formes dialectales ardennaises *a(v)wèn* « avoine », *fwē* « faim », *moins*, *pwē* « pain », v. Millardet, *Linguistique et*

objections de Gaston Paris ⁽³⁰⁾, me paraît aussi tout à fait vraisemblable. Elle permet de rétablir la chronologie

$$\text{ɛ} - e \text{ (final)} > \text{ə} // \text{ɛi} > \text{O} // \text{e} > \text{ei}$$

valable pour la syncope la plus tardive des voyelles posttoniques des proparoxytons ; v. ma démonstration à l'aide de *dēbīta*, *sīnapu* et *cūbītu* ⁽³¹⁾.

Il est toutefois difficile de décider laquelle des deux dernières interprétations reflète le mieux le sort réel du mot en question dans la langue des XIV^e-XV^e siècles. Quoi qu'il en soit, la première hypothèse doit être écartée comme peu probable. Quant aux deux autres, on ne peut que répéter ce que Meyer-Lübke a écrit à ce sujet : dans *pē(n)-sīle* > **pesle* > *poêle*, il s'agit d'une labialisation de l'*e* non diphtongué, « wenn es nicht östliches Dialektalwort ist » ⁽³²⁾, lui aussi transformé, à un moment ou à un autre, sous l'effet du *p* initial. Trois quarts de siècle après la première parution de l'ouvrage hors pair que Meyer-Lübke nous a laissé, on ne peut guère en dire davantage. Tout au plus pourrait-on ajouter que la chronologie des attestations et le fait qu'au début le nombre de celles qu'on a relevées dans l'aire francoprovençale l'emportait sur le nombre des attestations françaises, sembleraient parler plutôt en faveur d'un emprunt du français au francoprovençal.

Strasbourg.

Georges STRAKA

P.S. Au moment de corriger les épreuves j'ai eu connaissance d'un article de Jacques Pohl (« Le *living* chasse le *pel* » [dédié aussi à R. Arveiller], *Questions de français vivant*, Bruxelles, n° 1, 1984, 5-7) où l'auteur, rappelant que le mot qui nous intéresse et la chose « sont ou ont été en usage surtout dans l'Est et, particulièrement, de la Gaume aux Vosges et aux Alpes », note que, tout en reculant devant *chambre* et *living*, ce mot survit en Gaume sous forme de *pel* ou *pèle* au sens de « pièce [...] munie d'un appareil de chauffage » : confirmation de ce que *poêle* en français pourrait aussi être un régionalisme de l'Est : *pel* > [*pwel*] > [*pwal*] (cf. l'avis de Meyer-Lübke et ci-dessus n. 34).

dialectologie romanes, 1923, p. 206 : « Toutes les fois que *e*, issu de *a* latin + nasale ou de *é* fermé s'est trouvé précédé d'une consonne labiale ou labio-dentale, il y a eu dégagement d'un *w* ».

(30) *Romania* 20, 1891, 325-326, et 28, 1899, 634-635.

(31) *RLR* 71, 1953, p. 271, et *RLiR* 20, 1956, tableau entre les pp. 266 et 267.

(32) *Hist. Gr. der franz. Spr.* I, 99, p. 88.